

CONSEIL D'ECOLE DU 21/02/2014

- Membres présents

Enseignants du R.P.I :

Letourneux Stéphanie - Leroux Ophélie

Crocq Pascal - Voisin Cyril

Le Fourn Audrey

Mairie de Laurenan : Valérie Poilâne Tabart - Karin Poisson

Mairie de Gomené : Mickaël Leveau - Anita Cazot

A.P.E : Tangi Simon

Parents élus :

Elodie Combeau - Christelle Pinard

Marie-Jo Minier - Frédéric Da Costa

Fanny Trefoux - Evelyne Lorand

Amandine Collet - Julie Sorensen

- Membres excusés :

Gérard Binard - DDEN RPi du Ninian

- DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE :

Vendredi 6 juin à Laurenan - Salle de restauration scolaire

1 - Effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine

Voici les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2014 :

16 CM2	12 CM1	13 CE2	17 CE1	17 CP
7 GS	13 MS	14 PS	6 TPS	

Soit un effectif de 115 élèves inscrits sur le RPI (109 élèves sans les TPS et 115 avec). Concernant leur répartition possible au sein des classes, nous avons envisagé 2 options, qui ne sont à l'heure actuelle que des hypothèses de travail.

<u>CAS n°1</u>	Les CP sont à Laurenan. On a donc :			
LAURENAN	17 CP	30 CE1-CE2	28 CM1-CM2	
GOMENE	20 MS-GS	17 TPS-PS (puis 20 en cours d'année)		

<u>CAS n°2</u>	Les CP sont à Gomené. On a donc :			
LAURENAN	17 CE1	19 CE2-CM1	22 CM1-CM2	
GOMENE	24 GS-CP	27 MS-PS (puis 33 en comptant les TPS arrivant en cours d'année)		

L'équipe enseignante opte pour le cas n°2, à savoir les CP à Gomené. Avec les nouveaux rythmes scolaires, il est préférable que les CP aient le même emploi du temps que les GS et pas de TAP. Il est à noter que l'accueil des TPS ne se ferait dans cette option là, peut-être, qu'à mi-année, après les vacances d'hiver. Si l'accueil des TPS devait se faire dès le début d'année, il serait alors peut-être intéressant d'envisager la

présence le matin d'une 2^{ème} ATSEM dans la classe de Stéphanie Letourneux. Attention toutefois, ce n'est qu'une hypothèse de travail qu'il faudra valider lors du 3^{ème} conseil d'école car il est possible d'ici cette date que les effectifs varient encore...

2 Rythmes scolaires

Pour rappel voici ce qui a été proposé au DASEN concernant les emplois du temps des deux écoles du RPi à la rentrée prochaine :

GOMENE

- 4 jours identiques pour les maternelles et CP afin de régulariser le temps d'école. Les TAP ne seraient alors pas nécessaires pour les plus jeunes.
- 9h15-12h15 le matin
- 13h45 - 16h l'après-midi

LAURENAN

- 2 jours pleins et 2 jours creux pour privilégier les TAP.
- Les jours pleins : 9h-12h30 puis 14h-16h15 (lundi et jeudi)
- Les jours creux : 9h-12h30 puis 14h-15h (mardi et vendredi)
- Mercredi matin : 9h-12h30

Les jours pleins et creux ont été tirés au sort par la Communauté de Communes. Il est possible que cela change d'une année sur l'autre.

Des questionnaires ont été proposés à toutes les familles du RPi afin de recenser précisément les attentes et besoins des parents d'élèves, en particulier concernant la restauration scolaire du mercredi midi, ainsi que l'accueil ou pas des enfants le mercredi après-midi. Les deux communes vont analyser avec précision les questionnaires et prendront ensuite leur décision.

LES TAP : temps d'activités périscolaires

Lors des différentes réunions proposées par la Communauté de Communes de la Hardouinais, des objectifs généraux ont été définis pour la mise en place des TAP. En voici quelques uns :

- * Développer et enrichir l'ouverture culturelle des enfants du territoire ;
- * Susciter leur curiosité, leur ouverture sur le monde ;
- * Transmettre des valeurs du vivre-ensemble (solidarité, coopération...)
- * Encourager leur envie d'apprendre, d'aller toujours plus loin, de porter une ambition pour eux-mêmes d'épanouissement et de réalisation personnelle ;
- * Permettre de lutter contre les inégalités et les déterminismes sociaux

D'autres objectifs, plus opérationnels ont été retenus par la CCHM :

- Développer l'éveil artistique ;
- Développer et enrichir l'imaginaire ;
- Développer la concentration, l'écoute, le vivre ensemble ;
- Développer et enrichir la maîtrise du langage ;
- Laisser les enfants respirer tout simplement ;
- Développer l'éducation à la citoyenneté.

Sur le RPi du Ninian, les mairies ont mis l'accent sur trois axes :

- * l'ouverture culturelle et l'épanouissement artistique (théâtre - poésie - musique (EMIM) - danse - ...)
- * la connaissance de l'identité rurale du territoire (savoirs faire concrets - faune - flore - bocage - danse bretonne - langue gallèse - ...)
- * l'esprit de vivre ensemble (rapport à autrui + coopération) + éducation à la citoyenneté (gestion des déchets - sports collectifs pour développer la coopération - spectacle de Noël - ...)

Reste maintenant à trouver les personnes ressources qui pourront encadrer ces TAP en sachant qu'au-dessus de 50 élèves, il est indispensable d'avoir un « directeur » (autre que le directeur d'école) qui sera chargé d'organiser tous les temps périscolaires. Cette personne devra posséder un BAFD ou une équivalence. Le taux d'encadrement pour les plus de 6 ans est de 1 adulte pour 18 enfants.

Exemples :

- a) 52 élèves participants aux TAP
1 directeur (BAFD) + 3 encadrants (dont au moins 2 devront avoir le BAFA)
- b) 54 élèves participants aux TAP
1 directeur (BAFD) + 4 encadrants (dont au moins 3 devront avoir le BAFA)
- c) 48 élèves participants aux TAP
3 encadrants dont un sera directeur

Le plus gros du travail qui reste à faire est d'établir le planning des activités (certainement de vacances à vacances - 6 à 7 semaines). La difficulté principale réside dans la disponibilité des personnes qui accepteront d'encadrer ces TAP. Il est important de demander à ces personnes leurs disponibilités, leurs tarifs, leurs souhaits de public à encadrer...

Les municipalités nous indiquent qu'une participation importante de l'école de musique sera proposée aux écoles du secteur avec un financement par le CCHM.

3. Etats des lieux dans chaque école

LAURENAN

Suite au 1^{er} conseil d'école :

- Changement des combinés téléphoniques « trio » ;
- Remplacement de la boîte aux lettres ;
- Achat de bancs pour la classe des CP ;
- Achat de jeux de cour pour les récréations (cerceaux, cordes, élastiques...)

Remerciements à la mairie pour la réactivité et la réalisation de ce qui a été effectué en travaux ou en achats.

Remerciements à l'APE pour :

- le financement total des entrées du projet « Ecoles et cinéma » (le transport est pris en charge à 50% par l'ODCM et à 50% par le Conseil Général 22)

- le financement des achats de livres du Prix des Incorruptibles (4 séries au total)
- le financement des deux cars et une partie des entrées pour le film « Sur le chemin de l'école »
- le financement de l'inscription à TACIT - Logiciel permettant de travailler sur les inférences avec les élèves de CM

Nouvelles demandes

- *Agrandissement du parc informatique* : l'équipe enseignante sollicite à nouveau la mairie de Laurenan concernant ce sujet. Il s'agirait donc d'acquérir cinq nouveaux portables à destination des élèves et un portable de direction. En effet celui faisant office de portable de direction est vraiment abîmé et risque à tout moment de lâcher. La demande porterait donc sur 5 portables élèves + 5 housses de protection + 5 souris et d'un portable de direction. Un devis va être demandé à la Puce Informatique courant du mois de mars et sera ensuite proposé en mairie pour validation ou non.
- *Changement de l'ampoule du vidéoprojecteur* : celle du vidéoprojecteur de la classe des CM arrive en fin de vie et il est temps de la changer car les couleurs sont très altérées. Un devis a été demandé à Puce Informatique. La lampe coûte 388,80 euros TTC.
- *Rallonge de l'enveloppe budgétaire* : une rallonge exceptionnelle de l'enveloppe budgétaire de l'école est demandée à la mairie. 500 euros de rallonge est souhaitée par l'équipe enseignante afin de terminer cette année scolaire. Cette demande s'explique par le nombre important d'élèves scolarisé à l'école de Laurenan cette année (69). Il serait peut être judicieux de passer de 3500 à 4000 euros de budget école dans les années à venir...
- *Tapis de sol (pour l'EPS - jeux de lutte)* : des devis ont été demandés par la mairie. Dossier en cours...
- *Panneau d'affichage extérieur* : il est en commande et sera installé dans les meilleurs délais.

GOMENE

Suite au 1^{er} conseil d'école, des tablettes ont été installées dans le couloir des GS pour poser les chaussons.

La gouttière derrière le préau, qui n'assure plus sa fonction, sera réparée dès que le temps sera un peu plus sec.

Le problème des néons de la classe des PS-MS reste à résoudre.

Le matériel de sport de l'école s'est enrichi, d'une part grâce à la mairie (plots non dérapants pour les parcours sur le parquet de la salle des fêtes) et achat de cerceaux par l'APE.

Nouvelles demandes

- *Installation d'un lavabo exclusivement dédié au rinçage des culottes et pantalons salis par les « oublis » des petits.* En effet, à l'heure actuelle, ils sont rincés dans le lavabo où les enfants se lavent également les mains, ce qui n'est pas très hygiénique, même si les ATSEM font tout leur possible pour garantir la propreté.

- *Demande d'un projet de nouvelles toilettes pour l'école au cours du prochain mandat municipal.* Les toilettes extérieures sont très spartiates, l'eau y gèle lorsqu'il

fait froid, le papier toilette y devient très vite humide, et certains enfants se retiennent plutôt que de devoir y aller. Lorsque les enfants y vont sur le temps de la classe, les adultes ne peuvent leur porter assistance si besoin est. Les toilettes intérieures sont en nombre restreint (surtout en cas de fort effectif des PS-MS), et sans intimité pour les élèves les plus grands. Par ailleurs, il manque une douche pour pouvoir laver correctement les enfants qui se sont fait dessus. Le besoin est donc réel, d'autant que l'apprentissage de la propreté et de l'hygiène sont à accompagner le mieux possible à cet âge. Il serait donc souhaitable que ce chantier soit inscrit au rang des priorités du prochain mandat.

4. Avancement des projets pédagogiques 2013-2014

Pour rappel, le thème retenu cette année sur le secteur est celui de l'habitat.

LAURENAN

- Sortie pédagogique sur Saint Briec pour les CM le lundi 24 février. Au programme de la journée, la visite le matin du centre de tri des déchets ménagers de Ploufragan et visite (+ atelier sur la Résistance) des archives 22 à Saint Briec. Animation et visites gratuites. Le financement du car est pris en charge par l'APE ;
- Interventions « Monde et Nature » : paysages urbains et ruraux (Cycle2) - Evolutions des modes d'habitat (Cycle 3) : jeudi 24 après-midi 24 avril ;
- Visite du château de la Hunaudaye + atelier « enluminures » au mois de juin pour les élèves du CE1 au CM2 ;
- Rencontres sportives et jeux mathématiques pour les CM, le vendredi 18 avril à Merdrignac et le vendredi 27 juin à Illifaut ;
- Défi lecture pour les CM dans le cadre de la liaison « écoles / collège » le lundi 2 juin au collège Per Jakez Hélias ;
- Participation de la classe des CE au projet national (CLEMI) « La semaine de la presse » qui aura lieu cette année du 24 au 28 mars ;
- L'enseignante de CP réfléchit à une idée de sortie en période 5. Le projet de Carine Mesnil d'emmener les élèves de CP à Rennes n'a pu se faire en raison de la difficulté de trouver un lieu d'accueil pour pique-niquer le midi ;
- Le spectacle Chant Chorale des « grands » (CP - CM) est programmé le samedi 22 mars en soirée à Collinée. Tous les spectacles des deux secteurs Collinée-Merdrignac auront dorénavant lieu le même weekend sur 3 temps. Chaque année, les écoles tourneront sur ces 3 créneaux.

Ces projets reposent pour beaucoup sur la participation de l'APE qui prend en charge en totalité les transports et une partie des entrées ou animations.

GOMENE

- Grâce à l'aide financière de l'APE, les PS-MS se sont rendus le 11 février dernier à St Briec de Mauron, pour y assister au spectacle « A demain petit jour » de la compagnie Artamuse proposé par le centre culturel de Mauron. Un vrai moment de poésie, que les enfants ont vivement apprécié. Assister à un spectacle choisi par un Centre culturel est un gage de qualité. Il est donc vivement souhaité de pouvoir réitérer l'expérience chaque